L'UNION SPIRITE

BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

Publiée sous la direction de

M. AUGUSTE BEZ

Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité.
(*Evang. selon* S. Jean, c. iv, v. 24.)

Première Année N° 19 15 Octobre 1865

TABLE DES MATIÈRES DU N° 19

BORDEAUX

BUREAUX : 19, RUE DU PALAIS DE L'OMBRIÈRE

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

L'Union spirite bordelaise paraît les 1er, 8, 15 et 22 de chaque mois, par livraisons de 24 pages, avec couverture imprimée. Elle forme *tous les trois mois* un beau volume de 300 pages environ, avec table des matières et couverture spéciales.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr. ; trois mois, 3 fr. 50.

On s'abonne en envoyant le montant de l'abonnement en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.

Des dépôts de *l'Union spirite bordelaise* sont établis :

A Bordeaux, chez les principaux libraires.

A Paris, chez LEDOYEN, libraire-éditeur, galerie d'Orléans, au Palais-Royal.

A Marseille, chez Ch. BÉRARD, libraire-éditeur, 22, rue Noailles.

Prix du numéro séparé : 30 centimes.

AVIS

Nous prenons la liberté de rappeler aux anciens abonnés du SAUVEUR DES PEUPLES *que leur droit à recevoir sans rétribution l'*UNION SPIRITE BORDELAISE *a fini avec le n° 16. Nous prions donc ceux qui seraient dans l'intention de continuer à recevoir notre Revue, de nous faire parvenir immédiatement le montant de leur abonnement, soit en timbres-postes, soit en un mandat sur la poste au nom du directeur-gérant.*

EN VENTE

Dans les bureaux de l'UNION SPIRITE BORDELAISE:

La Ruche spirite bordelaise, 1re et 2e année. Chaque année un beau volume grand in-8° de 400 pages. Prix, chaque. . . . . .F. 5

Le Sauveur des Peuples, 1re année, collection complète avec couverture et table des matières. Prix. 5

Ce qui a paru de la seconde année. 2

La Voix d'Outre-Tombe, collection complète 3

L'UNION SPIRITE BORDELAISE

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ESPRITS

Première année — N° 19. — 15 Octobre 1865.

CORRESPONDANCE

Nous recevons de Bruxelles les deux lettres suivantes, qui seront lues avec plaisir par nos lecteurs :

Bruxelles, le 12 septembre 1865.

Cher Directeur,

Depuis quelque temps, le spiritisme est attaqué sur toute la ligne par la presse catholique de notre pays. Les organes les plus importants de ce parti à Gand, Bruges, Liége et Bruxelles mitraillent à plaisir les malheureux spirites qui ont l'audace de communiquer avec le monde spirituel sans l'intermédiaire des représentants de l'Eglise ; leurs arguments sont toujours les mêmes : ici, comme partout, c'est le *diable et ses adeptes* qui en font tous les frais.

Je vous envoie copie d'une lettre que j'ai adressée à M. Lefebvre, professeur de médecine à Louvain, en le priant de la faire insérer dans les journaux qui avaient reproduit les paroles prononcées par lui contre le spiritisme dans une conférence qu'il a donnée à Gand dernièrement.

Une discussion face à face aurait pu amener des réflexions dans l'esprit des lecteurs de ces journaux qui n'auraient pas été en faveur de leur thèse ; aussi ces messieurs ont-ils trouvé

plus commode de supprimer la défense ; c'est moins compromettant, mais peu loyal.

On ne craint pas le jugement public quand on soutient une cause juste. C'est peut-être parce qu'ils le savent bien qu'ils refusent le combat sur le même terrain.

C'est bien le cas d'ajouter : il n'y a de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir, ni de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Si les considérations que je présente à l'appui de mon opinion ont pour vous quelque valeur dans la discussion que vous soutenez en ce moment dans votre estimable journal, veuillez l'insérer et agréer mes salutations fraternelles.

E. VAUCHEZ.

A Monsieur Lefebvre, professeur de médecine à l'Université de Louvain.

« Le journal de Bruxelles résumant la conférence que vous avez donnée au cercle catholique de Gand *sur l'augmentation du nombre des aliénés à notre époque,* vous fait dire que le spiritisme en est une des causes principales et des plus menaçantes pour l'humanité.

» Pour parler avec autant d'assurance, vous croyez sans doute connaître le spiritisme et sa philosophie. Je doute fort que vous ayez lu un seul des ouvrages qui traitent sérieusement ce sujet.

» Quoique je n'aie besoin d'aucun témoignage pour être convaincu que la communication existe entre le monde corporel et le monde spirituel, je n'enregistre pas moins l'assurance que vous donnez de ce fait.

» Vous réduisez, il est vrai, cette communication avec l'homme à celle des démons ou mauvais Esprits ; moi, je suis sûr du contraire.

» De celles que j'ai vu obtenir, 80 à 90 sur 100 étaient bonnes; 10 à 20 pour 100 révélaient des êtres plutôt ignorants que mauvais. Je prévois que vous allez dire que c'est de leur part un moyen d'inspirer confiance pour mieux nous tromper après; alors ils me feraient l'effet de mauvais diplomates en venant prouver l'immortalité de l'âme contre l'opinion de tant de savants parmi vos confrères qui la nient. En ce cas, ce sont les démons qui ont la charge d'avertir et de convertir les sceptiques, les athées et les matérialistes. Voyez donc les conséquences de cette révélation : quand ils seront sûrs qu'il y a en eux autre chose que la matière, qu'auront-ils à faire mieux qu'à revenir, à penser et à agir en vrais enfants de Dieu?

» En passant, remercions donc le diable et ses complices des services qu'ils ont déjà rendus et rendront à l'humanité.

» Une autre considération ressort aussi de votre thèse : c'est que la justice de Dieu serait gravement compromise en permettant aux mauvais Esprits de se déchaîner sur notre pauvre humanité, qui est encore généralement bien faible pour résister à l'erreur dont elle serait assaillie de toutes parts.

» Mais si les démons ont leur libre arbitre ou sont assez puissants pour se passer de permission, la justice de Dieu serait complètement négative s'il ne nous en envoyait pas de bons pour faire contrepoids.

» Nous avons nous-mêmes notre libre arbitre, direz-vous; mais où est-il quand notre Esprit, faible déjà, est enchaîné à la matière qui en augmente encore la faiblesse, et quand, d'un autre côté, nous ne recevrions que de mauvais conseils?

» Que l'on ne s'effraie pas de ce dernier tableau. Lorsqu'une chose ne s'allie pas avec la justice de Dieu, ce n'est pas Dieu qu'il faut accuser, mais bien nous, qui ne comprenons pas.

» Il est regrettable que dans ce que vous avez vu vous

ayez été si mal servi ; mais tout peut se réparer. Permettez, quoique je ne sois possesseur d'aucun diplôme, que je vous donne le moyen d'avoir de bons résultats.

» Il faut que les médiums soient des personnes sérieuses, mais surtout que non-seulement elles puissent se dire meilleures le lendemain que la veille, mais l'être réellement ; que chaque jour amène en elles une nouvelle amélioration ; que les réunions dans lesquelles elles se trouvent ne soient pas composées de personnes venant de parti pris blâmer et troubler les travaux, mais au contraire s'assurer de la vérité par l'observation. Je ne nie pas que le spiritisme, comme toutes les religions, la science, etc., ne puisse pas provoquer quelques cas de folie ; cependant, je voudrais pouvoir vérifier les faits, car je trouve bien extraordinaire, d'après le tableau que vous en avez fait, que sur au moins deux mille spirites que je connais soit particulièrement, soit par des relations d'affaires, etc., il n'y en ait aucun qui ait perdu la raison ; vous conviendrez que dans toute espèce d'accusation, une petite preuve ne peut jamais nuire.

» Les cas de folie provenant du fait de la science augmentent chaque année ; la cause en est toute naturelle. On s'adonne aujourd'hui énergiquement à l'étude des hautes questions scientifiques et philosophiques ; d'où le nombre des Esprits dont le cerveau ne peut résister à une si grande tension d'esprit s'accroît proportionnellement. C'est un malheur inévitable. Faut-il pour cela condamner le progrès, qui est lui-même une loi de l'humanité ?

» Si nous passons à la considération de cette grande variété de causes qui amènent la folie ou abrutissent l'intelligence, reconnaissez qu'à mesure que le spiritisme avancera, le nombre et l'intensité des causes diminueront nécessairement.

» Un homme de votre degré de savoir ne peut, Monsieur, méconnaître ce qui convient dans la discussion de l'ordre de

celle-ci. Elle a été exposée publiquement *deux fois :* d'abord, *dans votre conférence à Gand;* en second lieu, dans le *Journal de Bruxelles,* dont je n'ai eu la communication que plusieurs jours après qu'il a été publié ; aussi n'ai-je pu répondre plus tôt.

» N'est-il pas juste que vous fassiez admettre cette lettre dans les colonnes du même journal? Je vous en prie au besoin.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» Signé : E. VAUCHEZ. »

Un de nos frères de Paris, bien connu de tous les lecteurs des journaux spirites, nous a adressé la lettre suivante que nous nous empressons de publier, bien que nous différions avec lui d'opinion sur quelques points. Ainsi que nous l'avons déjà déclaré plusieurs fois, l'*Union spirite bordelaise* est un champ clos pacifique où les opinions les plus diverses sont admises à se mesurer, pourvu qu'elles soient loyales et courtoisement exprimées. A.B.

Paris, 8 octobre 1865.

Mon cher Directeur,

. . . .

Maintenant, parlons d'une chose bien plus importante : les idées émises par notre ami commun, A. Pezzani, dans sa *Synthèse philosophique au XIXe siècle.* Comme vous, nous avons admiré la hauteur de son érudition et le talent qu'il a déployé dans l'analyse d'une philosophie aussi difficile à comprendre dans ses infinités d'infinis que celle des Druides ; mais comme vous, aussi, nous nous permettrons quelques

observations. Notre savant frère en croyance nous pardonnera notre simple manière de nous exprimer, car ici sera toute notre pensée émanant d'une conviction sincère et bien éloignée de toute controverse systématique que rendrait impossible, d'ailleurs, la vive sympathie que nous n'avons cessé d'éprouver pour notre bon ami, M. Pezzani.

Vous savez que, partisan déclaré des idées nouvelles, nous cherchons partout et de bonne foi la vérité. Nous avouons avec franchise que la lecture de ladite synthèse nous a étonné en ce qui concerne la doctrine spirite. Nous étions loin de nous attendre à une pareille conclusion de la part de Philaléthès, le savant et profond théologien qui porte si haut et si noblement l'étendard spirite dans la *Vérité* et dans tous ses autres ouvrages. Nous ne nous attendions pas à une telle conclusion de sa part sur l'*origine de l'âme* (1), sur l'opinion qu'il émet aujourd'hui sur l'*infériorité si grande des communications que font les désincarnés aux incarnés*. La théorie sur les monades paraît rationnelle, au premier abord, à une certaine classe de savants, de penseurs, parce qu'elle leur assigne un but et semble ainsi remplir un vide qu'on n'avait pu combler : nous voulons parler de l'*avenir*, de la *progression* et de la récompense des animaux.

Pezzani a cru, comme Pecqueur, comme Strada et certains autres, devoir assigner une direction rationnelle et juste à ces êtres inférieurs de la création, et il a conclu avec eux que l'*âme, cette partie divine, immatérielle comme Dieu, d'où elle émane, a pu être formée par la monade !* Mais c'est, d'abord, assigner la création de l'Esprit à un globe plus

(1) Ne peut-on pas rester spirite tout en admettant les théories, sur le progrès des animaux et l'origine de l'âme, qu'ont préconisées dans l'avenir, MM. P. Xavier, de Paris ; C. Guérin, de Saint-Jean-d'Angély ; Mme E. Collignon, de Bordeaux ? Discutons, très-bien, mais n'allons pas plus loin. A. B.

inférieur ; puis, avec ce système, l'Esprit ne serait jamais complètement *lui,* mais une continuelle et véritable métamorphose. Jamais M. Pezzani ne pourra faire concorder cette hypothèse avec la raison, les révélations des Esprits et les enseignements du Christ, lui, un de ses plus fervents défenseurs ! Ici nous différons complètement et de Pezzani et des savants philosophes qu'il cite comme devant faire loi, par la raison seule qu'ils ont émis cette idée. (Combien d'autres auteurs, sacrés et profanes n'ont-ils pas soutenu le contraire et qui ont bien pourtant leur mérite et leur autorité !) L'auteur nous montre la religion des Druides comme le *nec plus ultra* de la vérité ; mais aujourd'hui, plus que jamais, nous pouvons dire que *toutes les religions* n'ont qu'un rayon de vérité : la vérité relative. Nous nous appuyons sur ce que M. Pezzani n'a cessé de nous enseigner lui-même dans ses ouvrages sur « *les lois de la révélation progressive* .» Nous nous appuyons sur les rapports incontestables des désincarnés avec nous, sur leurs données philosophiques qui viennent accorder la foi et la raison, et, nous l'avouons, nous avons plus de confiance en ceux qui, comme nos anges gardiens, Esprits élevés, dégagés des liens matériels, nous guident et nous inspirent dans nos travaux spirituels, nous avons plus de confiance en eux qu'aux plus hautes sommités de la terre. Nous savons trop à combien de passions terrestres les hommes sont soumis, pour élucider plus clairement la science philosophique que nos frères avancés de l'espace.

Il est un fait incontestable : c'est que de grands messagers supérieurs ont, depuis la création, dirigé l'humanité collective de la planète. Il faut donc que les missionnaires invisibles soient en rapport avec les incarnés pour faire accomplir le progrès. Cette seule pensée ne détruit-elle pas celle de l'infériorité des Esprits qui inspirent les incarnés. Les illustres savants qui sont cités comme devant faire loi, n'ont-

ils pas été eux-mêmes assistés par des Esprits d'un ordre supérieur à leur propre avancement, et n'est-ce pas ainsi qu'ils sont devenus les précurseurs des idées progressives vers lesquelles nous tendons tous? Socrate, Swedenborg, Jeanne la sainte n'avaient-ils pas leurs Esprits familiers? Pourquoi nier ou amoindrir ce qui est moins incontestable aujourd'hui que jamais? Nous n'aurions, pour démontrer la vérité de notre assertion à notre ami Pezzani, qu'à lui rappeler un fait d'une certaine soirée où il eut la preuve évidente de la corrélation des Esprits supérieurs avec nos sens. Il y a loin de sa manière d'apprécier d'alors avec celle de son dernier ouvrage.

Bien qu'il y ait encore tant à dire sur ce sujet, nous le laissons pour attirer votre attention sur un point important : Pezzani nous dit que les formes existent dans l'éther, qu'elles se transforment sans cesse pour arriver à un type plus parfait; mais il ne nous explique pas quelles sont les lois qui régissent ces modifications surprenantes, quelle est la matière impondérable, subtile qui doit s'épurer toujours. Qu'on nous dise alors de quoi est composé le périsprit, ce corps vaporeux, aérien qui ne quitte jamais l'Esprit dans sa vie éternelle, dans ses pérégrinations successives dans le domaine de l'infini; qu'on nous dise de quoi est composé ce corps qui met le monde invisible en rapport avec notre organisme. N'est-ce pas un grand sujet d'études? et pourtant on l'a toujours négligé ; nos plus érudits n'ont eux-mêmes émis sur cette question que des hypothèses très vagues ; elle n'a pas été tranchée jusqu'ici d'une façon satisfaisante. Au spiritisme est réservé cet honneur ; et, qui sait si en cherchant sans parti pris on ne trouvera pas dans la composition de ce corps mystérieux, qui a des sensations comme la chair humaine, le principe vital instinctif des règnes minéraux, végétaux, animaux, épuré et formant un des principaux éléments de cette enve-

loppe impérissable ? Quoi d'irrationnel dans cette hypothèse ? Le corps fluidique de l'Esprit ne varie-t-il pas de la couleur la plus sombre au plus brillant éclat, ne subit-il pas dans l'espace une transformation spontanée suivant le bon vouloir de l'Esprit ? Ce corps doit donc avoir dans sa constitution quelque chose du règne qu'il représente à son gré, sans nulle préparation.

S'il en était ainsi, le principe vital instinctif individualisé dans la monade et la matière épurées, ne recevrait-il pas une récompense *relative à sa nature,* en servant d'enveloppe ou de corps à l'Esprit qui a, lui, la mission de l'épurer sans cesse en l'introduisant avec lui dans les grands mondes qu'il doit parcourir pour arriver à la suprême perfection.

Assigner une pareille direction à la monade épurée relativement, n'est-ce pas lui ouvrir les portes d'une épuration sans fin qu'elle ne pourrait atteindre dans une sphère matérielle comme la nôtre.

Et comme il est démontré que tous les êtres sont reliés entre eux depuis le plus petit jusqu'au plus grand sans dévier de l'ensemble. général dont Dieu est le grand centre, l'*aimant,* comme dit Pezzani, il faudra chercher à l'âme sa véritable origine ailleurs que dans la monade, puisque celle-ci aura une autre direction, et cette origine sera plus conforme à sa toute-puissance sur la matière et plus en rapport avec les Livres saints qui nous enseignent que le corps est fait du limon de la terre et que l'Esprit est engendré directement par Dieu et fait à son image.

Voilà, cher ami Bez, les objections que nous avions à poser à M. Pezzani, mettez-les sous les yeux de vos lecteurs si vous le jugez convenable. Du reste, cela pourra provoquer quelques explications, et aussi quelques demandes aux Esprits supérieurs et nous en profiterons tous.

Tout à vous, Alexandre DELANNE.

LE PROCÈS DE COLCHESTER

Quelques journaux ont fait dernièrement grand bruit touchant un jugement du tribunal de Buffalo (États-Unis) qui condamnait le sieur Colchester, se disant médium, à prendre une licence d'escamoteur. Le *Spiritual Times* du 16 septembre nous apporte des renseignements que nous nous empressons de donner à nos lecteurs.

Il n'a pas été prouvé mais affirmé que Colchester était un charlatan, et en conséquence de cette affirmation les jurés ont condamné l'accusé à payer la patente de jongleur.

Colchester basa sa défense sur ce fait, que le spiritualisme était sa religion, et que suivant la constitution, la Bible et toutes les autorités connues, nul ne pouvait être condamné à prendre une licence pour adorer Dieu à sa manière. Malheureusement on prouva que le pauvre Colchester faisait payer ses services à raison de deux dollars par heure et le jury de Buffalo le considéra comme un jongleur. Le seul motif sur lequel le tribunal basa sa décision fut la rémunération qu'on exigeait des assistants. Pas la plus petite preuve ne fut apportée pour attester la jonglerie. « Il fut seulement établi, dit le *Banner of Light* que certaines manifestations obtenues par Colchester pouvaient être *imitées ;* mais il y a autant de différence entre l'imitation et le vrai qu'entre une « vessie et une lanterne » pour employer une expression vulgaire. Cette décision du jury ne renverse pas plus la certitude du spiritisme ou la vérité des manifestations physiques qu'elle n'arrête le flux et le reflux de la mer. Nous sommes assurés qu'une investigation honnête et désintéressée convaincrait tous les jurés (seraient-ils cent) de l'origine des manifestations spirites, et de la véracité qui en découle. »

Un autre correspondant ajoute dans une lettre datée de Buffalo, le 23 août :

« Le jury a rendu ce matin un verdict de culpabilité contre Colchester. Cela ne saurait nous surprendre ; nous devons même nous féliciter de vivre en 1865 et non en 1690, car outre l'amende et les frais nous aurions eu le luxe de l'échafaud et du bûcher. On voit bien que nous sommes en progrès. »

Dans tout ce que nous avons dit et dans ce qui va suivre, nous ne prenons pas partie pour les *médiums exploiteurs*, nous n'approuvons pas davantage le jugement du tribunal de Buffalo. Nous racontons simplement les faits.

Déjà, à Oswego, les frères Davenport avaient été mis un mois en prison pour refus de payer la licence de jongleur. Depuis, ils ont eu six autres jugements pour le même motif. On voit que dans son attaque contre les Davenport, l'*Opinion Nationale* n'avait pas besoin de tant faire sonner le jugement contre Colchester. Ne pouvait-elle pas dire aux frères Davenport : Vous avez déjà été condamnés, en Amérique, sept fois à payer la patente d'escamoteur.

Que répondent à cela tous les médiums à effets physiques qui pullulent de l'autre côté de l'Atlantique ?

« Nous ne paierons pas volontairement cette patente, car le faire serait admettre implicitement que nous sommes des charlatans. Que le corps législatif vote une loi par laquelle notre *profession* (1) sera assujétie à une patente et nous obéirons ; jusque-là nous protestons. Plutôt mourir en prison que de nous déshonorer si lâchement. *(Better die in prison, than sell honour in such a dastardly manner).*

---

(1) La médiumnité est une faculté. Cela nous peine étrangement de voir des hommes ravaler leur mission jusqu'à en faire une affaire d'argent. On doit juger de quelle nature sont les Esprits qui assistent de pareils médiums. C. G.

« Puis, ajoutent les médiums américains, si vous nous imposez une licence, parce que nous faisons payer ceux qui viennent suivre nos exercices religieux, pourquoi n'imposez-vous pas également les prêtres catholiques qui vendent fort cher leurs prières, comme tout le monde le sait? Pourquoi les ministres protestants seraient-ils épargnés quand on connait les prix excessifs auxquels monte une place dans le *pew* (banc d'église). Nous ne faisons que suivre les usages établis, et comme nos confrères du catholicisme, du protestantisme et de toutes les autres religions, nous ne donnons rien pour rien. Nous demandons à jouir des mêmes bénéfices qu'eux, ou nous exigeons qu'ils soient soumis aux mêmes charges que nous. »

Au point de vue spirite, ce raisonnement est absurde. Mais nous voudrions bien savoir ce qu'on pourrait y répondre en se plaçant sur le terrain de la légalité.

C. GUÉRIN.

Nos lecteurs savent qu'aux Etats-Unis, il n'existe pas de religion d'Etat; la plus grande liberté de conscience y est pleinement octroyée et les fidèles de toutes les sectes possibles peuvent y exercer publiquement le culte auquel ils ont donné la préférence. C'est la religion entièrement libre et indépendante de l'Etat, qui ne rétribue aucun de ses ministres à quelque communion qu'il appartienne. De là l'obligation pour ces derniers de recourir pour les frais du culte et leur propre entretien à des moyens peu usités en Europe, au moins pour des œuvres de ce genre. Dans chaque ville existent un ou plusieurs établissements appartenant soit à un particulier, soit à des compagnies qui les louent pour tant de sermons au ministre protestant, au rabbin juif ou au père jésuite qui, dès lors, en fait son affaire et fixe le prix que devront payer

pour leurs places les fidèles ou les curieux désireux de les entendre. De grandes affiches annonçant le nom du prédicateur et la secte à laquelle il appartient sont placardées dans les rues et on va là comme on va au spectacle, chacun achetant à la porte le droit d'entrer et d'écouter. Comme au théâtre aussi, plus l'acteur.... non, le prédicateur, est en vogue et plus on paie cher l'entrée. Quoiqu'il en soit, chacun est libre de rester chez soi si bon lui semble et ceux-là seuls déboursent leurs dollars qui en ont bien envie. Ce rapide exposé des mœurs religieuses de la grande république américaine nous suffira pour comprendre comment il se fait que beaucoup de médiums auxquels nous ne saurions refuser le titre de *spirites* suivent la même voie que les ministres des différents cultes et donnent des séances à tant la place, sans que personne en soit scandalisé. En France où nous ne sommes pas habitués à un pareil état de choses, cela nous semble, au premier abord, un peu choquant; pourtant si nous jetons les yeux autour de nous, nous verrons ce même mode de rémunération employé avec succès tous les jours par les conférenciers devenus depuis quelque temps si à la mode, et qui débitent à celui qui en veut leur marchandise scientifique, philosophique ou religieuse, à tant la place ou à tant l'heure, sans que nul songe à y trouver le moindre mal. Si donc les médiums ou les spirites de l'autre côté de l'Atlantique se bornent dans leurs séances à expliquer la doctrine spiritualiste, à en raconter l'histoire et le développement, à en prouver la vérité par la production des phénomènes d'où elle est sortie, ils sont entièrement dans leur rôle et ils ont grandement raison de dire qu'on ne saurait les condamner plus que les sectaires des autres cultes dont les prix sont peut-être plus élevés encore que les leurs.

Mais si, au lieu d'adorer Dieu, de prêcher les dogmes ou la morale d'une religion quelconque, d'une philosophie quel-

conque ; si, au lieu d'une dissertation scientifique destinée à éclairer les auditeurs sur un point de mécanique, de physique ou de chimie encore plus ou moins obscur, plus ou moins contesté, ces médiums ne font assister le public qu'à des tours d'escamotage plus ou moins habiles, nous ne comprenons pas pourquoi ils osent réclamer les priviléges de ceux avec lesquels ils n'ont aucun point de contact, et pourquoi, faiseurs de tours, ils ne seraient point condamnés à subir les exigences de leur profession et assimilés aux faiseurs de tours leurs confrères. Sans doute, ils crient bien haut que les Esprits sont ici les agents et qu'eux-mêmes restent entièrement passifs ; mais, en serait-il ainsi, il n'en est pas moins vrai que ce sont des séances d'escamotage et non des conférences religieuses, philosophiques ou scientifiques et que, par conséquent, l'intervention, fût-elle réellement établie, d'escamoteurs de l'autre monde, ne saurait suffire pour les dégrever de charges dont sont grevés aussi ceux auxquels ils viennent faire une concurrence d'autant plus terrible que l'annonce seule du merveilleux suffit pour attirer les amateurs.

En dehors donc de toute question sur la réalité de la manifestations des Esprits dans des séances de ce genre, nous maintenons que ceux par qui elles sont organisées et à la bourse de qui elles profitent sont des prestidigitateurs et, par suite, peuvent et doivent être traités tant par la loi que par le public sur le même pied que les prestidigitateurs.

Les frères Davenport qui se sont entendu condamner sept fois à subir cette conséquence rigoureuse de la logique et du bon sens, n'auraient pas dû, ce nous semble, l'oublier aussi facilement.

Aug. BEZ.

SCEPTICISME ET SPIRITISME

Sous ce titre, une dame appartenant à la haute société anglaise vient de publier la série des expériences qui l'ont fait sortir des sentiers battus du scepticisme. Elle est aujourd'hui, comme nous tous, convaincue de la vérité des manifestations d'outre-tombe. Ajoutons qu'elle a su baser sa conviction aussi bien sur le raisonnement que sur les faits. Voici le récit d'une séance de typtologie qui ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs :

« C'était le troisième soir de notre réussite, le septième de nos expériences ; il y avait déjà plus d'une demi-heure que la table était en mouvement. Tous nos efforts furent vains pour lier une conversation avec l'Esprit qui se manifestait ; tout ce que nous pûmes arracher de lui fut qu'il s'appelait Zulma, qu'il avait vécu en Afrique, mais il ne voulut répondre à aucune autre question. En revanche, la table dansait, se balançait de ci, de là, frappait le plancher avec une violence sans précédents.

» Quand je vis que je ne pouvais obtenir aucune réponse raisonnable, je lui demandai s'il voulait battre la mesure pour un air que je chanterais. Aussitôt les évolutions bizarres cessèrent ; un coup affirmatif fut donné, et l'Esprit frappa régulièrement la cadence pendant que je chantais la *Sérénade*, de Schubert, que j'avais choisie à cause de la difficulté du rhythme.

» Profitant des dispositions musicales dont paraissait animé l'Esprit présent, je lui demandai s'il voulait jouer du piano. Il y consentit.

» Nos chaises furent éloignées, et nous posâmes fort légèrement l'extrémité des doigts sur la table. Aussitôt nous remarquâmes un mouvement giratoire, et le guéridon

s'avança vers le piano en se servant alternativement d'un des trois pieds comme de pivot. La table était moins haute que le piano ; elle ne pouvait joindre les touches. Alors elle commença à frapper violemment contre les saillies du piano qui se trouvait ouvert. Il me fallait une certitude. J'insistai.

» Le piano a des notes qui répondent sous le toucher. Il » me faut de la musique, » dis-je.

» Le guéridon se rejeta à un mètre environ en arrière en tournant sur deux de ses pieds. Ce mouvement éveilla notre attention ; nous en ignorions le but. Il me fallait une conviction pour ou contre. Je ne surprendrai donc personne en disant que mes regards étaient concentrés sur les pieds de la table, sur les doigts de mes partenaires dont les mains appuyaient légèrement sur le dessus du guéridon, et le plus près possible du centre, comme l'avait désiré Mme de N..... Personne ne pouvait remuer le pouce ou le petit doigt sans que je m'en aperçusse. Pendant que notre vigilance était ainsi surexcitée, la table parut inquiète et donna quelques secousses, puis soudain bondit, *en abandonnant le plancher,* et se posa sur les touches du piano. Pas une main n'avait quitté le dessus du guéridon, pas un pied ou un genou ne l'avait touché ; j'en étais sûre. Mon regard n'avait pas été distrait un seul instant, la table recevait en plein les rayons d'une lampe carcel. Ce n'était pas encore la fin des merveilles. Ce petit meuble, ainsi monté sur le piano, frappa successivement chaque touche avec l'une des dents de son bord découpé en ornements, et chaque note répondit aussi nettement à cet appel que si elle eût été aux ordres d'un pianiste distingué.

» De la mélodie, » m'écriai-je. Sous la pression de la table, des notes à tous les degrés de l'échelle musicale résonnèrent tour à tour, claires et distinctes comme auparavant. « De l'harmonie, » ajoutai-je. A l'instant, cinq ou six notes har-

moniques, se mariant ensemble sans un son discordant, répondirent à ma demande.

» Je n'oublierai jamais les sensations qui m'assaillirent sous le regard des personnes présentes à cette scène, aussi étonnées que moi.

» De M... était abasourdi. L'*esprit fort* était aussi blanc qu'une feuille de papier. Ses mains tremblaient comme la feuille agitée par le vent. Les yeux de Mme de N... avaient dépassé deux fois leur grandeur naturelle; son visage était d'une pâleur effrayante.

» Une même conviction soudaine, irrésistible s'était emparée de notre esprit à tous. Nous venions d'être témoins d'une *impossibilité absolue;* il n'y avait qu'une seule explication : admettre l'intervention d'un agent intelligent invisible. Résumons les faits. La table s'était élancée sur les touches sans le secours de personne. De cela, nous en étions sûrs, car nous avions trop bien veillé pour admettre qu'un seul mouvement ait pu échapper aux six yeux d'argus qui auraient à l'instant même dévoilé le mystificateur. Il y avait encore des impossibilités plus évidentes. Personne n'aurait pu faire manœuvrer la table de manière à toucher tantôt fort tantôt doucement les notes, du haut en bas de la gamme; enfin, produire les accords harmoniques que nous avions entendus était d'une impossibilité plus grande encore. Les dents de la table étaient séparées par des intervalles de trois ou quatre pouces, et en supposant que l'un de nous l'eût prise par le travers pour la faire jouer sur les touches, la conséquence eut été inévitablement une suite de sons discordants et peu harmonieux. En résumé, il était impossible que la table eût pu produire les accords parfaits que j'avais demandés, par conséquent l'intervention d'un agent invisible était incontestable. L'Esprit avait fait résonner dans le piano même les notes dont j'ai parlé.

» Une dernière expérience eut encore lieu. Mme de N..., tenant sa guitare sur ses genoux, pria l'Esprit de vouloir bien la faire résonner. La table se dirigea vers elle, avec nos mains appuyées si légèrement qu'on pouvait distinguer les rayons lumineux passer entre nos doigts et le bois.

» La table s'inclina, mit une de ses dents sous la grosse corde d'argent qui vibra assez fortement pour être entendue de toute la chambre. Ce fait, bien que moins extraordinaire puisqu'on aurait pu le produire en tenant la table des deux mains, était aussi impossible que les précédents, vu les circonstances dans lesquelles il s'était produit.

» Ces expériences sont concluantes pour moi, dit Mme de N... d'un ton ferme et convaincu, comme nous nous retirions à minuit, épuisés par les évolutions de la table et nos propres émotions. Je suis sûre de deux faits. D'abord il n'y a eu ni tromperie ni illusion dans les phénomènes dont j'ai été témoin. Ensuite, ceci est hors de toute discussion, ces phénomènes *n'auraient pas pu* être produits par l'un de nous, quand même il aurait eu la liberté de faire manœuvrer la table à sa volonté. Or, comme je reconnais qu'une table n'a pas et n'aura jamais de volonté, qu'elle n'est pas davantage un agent intelligent, j'en conclus (et c'est la seule théorie qui satisfasse mon intelligence) que tous les phénomènes dont nous avons été témoins ont été produits par la volonté et l'impulsion d'un agent intelligent, invisible et par conséquent incorporel. Comme une intelligence incorporelle n'est pas autre chose qu'un Esprit, j'en conclus irrévocablement que la force spirituelle est la seule clef de l'énigme. Tous les savants, toutes les académies de l'Europe seraient-elles là pour me réduire au silence ou pour rejeter le témoignage de mes sens que je maintiendrais mon assertion à leur propre face. Ma croyance est bien arrêtée; rien ne saura m'en faire départir jusqu'au jour de ma mort. Le spiritisme est un

fait, les relations avec les âmes des morts sont possibles même ici-bas. »

(Spiritual Magazine.)

Traduction de C. Guérin.

Communication médianimique.

LOI D'AMOUR

Bordeaux. — *Médium : Mme C.........*

I

L'amour est d'essence divine, et, depuis le premier jusqu'au dernier, vous possédez au fond de vos cœurs l'étincelle de ce feu sacré : c'est un fait que vous avez pu constater bien des fois. L'homme le plus abject, le plus vil, le plus criminel, a, pour un être ou un objet quelconque, une affection vive et ardente, à l'épreuve de tous sentiments tendant à la diminuer, affection qui atteint souvent des proportions sublimes. J'ai dit plus haut pour un être ou pour un objet quelconque, parce qu'il existe parmi vous des individus qui dépensent des trésors d'amour, dont leur cœur surabonde, pour des animaux, des plantes, des objets matériels, entièrement insensibles à ces preuves de tendresse. Ce sont des fous misanthropes qui, se plaignant des humains en général, se roidissent contre la pente naturelle de leur âme, et cherchent autour d'elle l'affection et la sympathie et rabaissent la loi d'amour à l'état

d'instinct. Mais, quoi qu'ils puissent faire, ils ne sauraient étouffer le germe vivace que Dieu a fait éclore dans leur cœur à leur création ; il se développe et grandit avec la moralité et l'intelligence, et quoique souvent comprimé par l'égoïsme, il laisse briller les saintes et douces vertus qui font les affections sincères et durables, et vous aident à franchir la route escarpée et aride de l'existence humaine.

Vous disiez, autrefois : à quoi bon aimer? C'est une douleur de plus : la mort détruit les affections les plus saintes. Le spiritisme vous a, je pense, pleinement satisfaits sur ce point et a comblé ce vide, en vous donnant l'ineffable consolation de communiquer avec ces êtres aimés. Cependant, il est quelques personnes à qui l'épreuve de la réincarnation répugne, en ce sens que d'autres participeront aux sympathies affectueuses dont ils sont jaloux.

Pauvres frères! c'est votre imperfection qui vous rend égoïstes. Votre amour est restreint à un cercle intime de parents ou d'amis, et tous les autres vous sont indifférents. Eh bien! pour pratiquer la loi d'amour, telle que Dieu l'entend, il faut que vous arriviez, par degrés, à aimer tous vos frères indistinctement, autant que vos amis, vos parents, vos enfants, vous-mêmes.

La tâche sera longue et difficile à remplir ; mais elle s'accomplira : Dieu le veut!... et la loi d'amour est le premier et le plus important précepte de votre nouvelle doctrine. La pratique générale de cette vertu vous rendra les autres faciles. Courage! vous arriverez. Dans les mondes supérieurs, c'est l'amour mutuel qui harmonise et dirige les Esprits avancés qui les habitent, et votre planète, destinée à un progrès prochain par sa transformation sociale, verra pratiquer par ses habitants la sublime loi d'amour, reflet ardent et lumineux sorti du cœur de Dieu.

II

Aimez-vous les uns les autres, vous serez heureux. Prenez surtout à tâche d'aimer ceux qui vous inspirent de l'indifférence, de la haine et du mépris. Le Christ, dont vous devez faire votre modèle, vous a donné l'exemple de ce dévoûment. Missionnaire d'amour, il a aimé jusqu'à donner son sang et sa vie. Le sacrifice qui vous oblige à aimer ceux qui vous outragent et vous persécutent est très pénible ; mais il n'y a pas d'amour sans cela. C'est l'hostie sans tache offerte à Dieu sur l'autel de vos cœurs ; hostie d'agréable odeur, dont les parfums montent jusqu'à Lui.

Bien que la loi d'amour veuille que l'on aime indistinctement tous ses frères, elle n'insensibilise pas le cœur aux mauvais procédés, je le sais, moi qui ai éprouvé cette torture dans ma dernière existence terrestre. Mais c'est là qu'est le mérite de l'épreuve, et Dieu punit dans cette vie et dans l'autre ceux qui faillissent à cette loi.

Aimez-vous donc les uns les autres, mes bien-aimés : l'amour rapproche de Dieu. Que votre amour soit sans bornes ; aimez, par-dessus tout, votre Créateur ; aimez vos semblables ; aimez l'insecte caché dans l'herbe, les petits oiseaux dans leur nid de mousse, tous les animaux que Dieu a mis sous votre dépendance ; aimez aussi les arbres des forêts, les fleurs de vos jardins, les blés verdoyants, la moisson dorée, les fruits des vergers, la vendange joyeuse ; aimez Dieu dans toutes ses œuvres ; aimez le soleil, les étoiles, le fracas du tonnerre, la montagne élevée, le ravin profond, la plaine fertile, les riants coteaux, les rivières, les fleuves, les petits ruisseaux, la mer immense, et que ce sentiment, en adoucissant pour vous l'épreuve terrestre, dispose vos âmes au passage de la mort à la vie, où se chantent sans cesse les harmonieux cantiques de l'amour.

III

Les fruits de la loi d'amour sont l'amélioration morale de la race humaine et son bonheur pendant la vie terrestre. Les plus rebelles et les plus vicieux devront se réformer, quand ils verront les bienfaits produits par cette pratique : ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait ; mais faites-leur, au contraire, tout le bien qu'il est en votre pouvoir de leur faire. Ne croyez pas à la stérilité et à l'endurcissement du cœur humain ; il cède, malgré lui, à l'amour vrai ; c'est un aimant attractif auquel il ne peut résister, et le contact de cet amour mutuel vivifie et féconde les germes de cette vertu qui est dans vos cœurs à l'état latent.

La terre, séjour d'épreuve et d'exil, sera alors purifiée par ce feu sacré et verra pratiquer la charité, l'humilité, la patience, le dévouement, l'abnégation, le sacrifice, la résignation, l'espérance, la foi, toutes filles de l'amour. Ne vous lassez donc pas d'entendre les paroles de Jean, l'évangéliste. Vous le savez, quand l'infirmité et la vieillesse suspendirent le cours de ses prédications, il ne répétait que ces douces paroles : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. » Prédication de source divine et qui résume à elle seule les plus doctes enseignements.

Chers frères aimés, mettez à profit cette leçon ; la pratique en est difficile, mais l'âme en retire un bien et un avancement immenses. Croyez-moi, faites le sublime effort que je vous demande : aimez-vous. Vous verrez bientôt la terre transformée et devenir l'Élysée où les âmes des justes viendront goûter le repos et le bonheur infinis.

Un Esprit sympathique.

AUX SPIRITES

O spirites ! quand nous aimons
Autant que nous notre semblable,
Que pour les méchants nous prions,
Alors Dieu nous est favorable.

Et chaque pas que nous faisons
Dans cette sublime carrière,
Nous rapproche des horizons
Qui pour nous étaient un mystère.

Un néant qui n'existe pas,
Quand la raison perce le doute ;
Que le bonheur est, ici-bas,
De Jésus poursuivant la route.

Ainsi plaignons le malheureux
Qui ne lit pas au fond de l'âme,
La loi qui vient pure des cieux :
L'amour pour tous que Dieu réclame.

Le présent seul vient l'étourdir,
Quand le temps partout fait sa ronde
Et dit : qu'il faut toujours partir,
Riche ou pauvre, de ce bas monde.

Voit-il la vie avec regret
S'enfuir comme un fleuve rapide ?
Il meurt sans être satisfait,
N'ayant pas suivi son bon guide.

Ainsi plaignons le malheureux
Qui ne lit pas au fond de l'âme,
La loi qui vient pure des cieux :
Amour pour tous, divine flamme.

Un jour reconnaissant ses torts,
Loin de railler, loin de médire,
Après d'amers et longs remords
Comme nous vous l'entendrez dire :

Merci, mon Dieu, toi qui bénis
Celui qui prie et qui pardonne;
Qui nous aime et qui nous unis,
Et qui toujours nous fais l'aumône.

Ainsi plaignons le malheureux
Qui ne lit pas au fond de l'âme
Qu'ici la grâce vient des cieux :
Dieu l'accorde à qui la réclame.

J. R..., de Toulouse.

Bordeaux. — Imprimerie Chaynes et Malichecq, c. d'Aquit., 57.

Ouvrages de M. ALLAN KARDEC *sur le Spiritisme*

Ces ouvrages se trouvent à Paris, chez MM. Didier et Comp., quai des Augustins ; — Ledoyen, galerie d'Orléans (Palais-Royal) ; — au bureau de la *Revue spirite,* rue Sainte-Anne, 59 (passage Sainte-Anne).

LE SPIRITISME A SA PLUS SIMPLE EXPRESSION. — Exposé sommaire de l'enseignement des Esprits et de leurs manifestations. Brochure grand in-18. — Cette brochure, étant destinée à populariser les idées spirites, est vendue aux conditions suivantes : Prix de chaque exemplaire, 15 centimes ; par la poste, 20 centimes. — 20 exemplaires ensemble, 2 fr., ou 10 centimes chacun ; par la poste, 2 fr. 60.

QU'EST-CE QUE LE SPIRITISME? — Guide de l'observateur novice des manifestations des Esprits. — 6e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. — Grand in-18. Prix : 1 franc ; par la poste, 1 fr. 20.

LE LIVRE DES ESPRITS *(Philosophie spiritualiste)*. — Contenant les principes de la doctrine spirite sur l'immortalité de l'âme, la nature des Esprits et leurs rapports avec les hommes, les lois morales, la vie présente, la vie future et l'avenir de l'humanité, selon l'enseignement donné par les Esprits supérieurs à l'aide de divers médiums. — 13e édition, grand in-18 de 500 pages, 3 fr. 50 ; par la poste, 4 fr. — Edition in-8° de 500 pages, 6 fr. ; par la poste, 6 fr. 80.

LE LIVRE DES MÉDIUMS *(Spiritisme expérimental)*. — Guide des médiums et des évocateurs ; contenant l'enseignement spécial des Esprits sur la théorie de tous les genres de manifestations, les moyens de communiquer avec le monde invisible et de développer la faculté médianimique, les difficultés et les écueils que l'on peut rencontrer dans la pratique du spiritisme ; 6e édition. — Grand in-18 de 500 pages. Prix : 3 fr. 50 ; par la poste, 4 fr.

VOYAGE SPIRITE EN 1862. par M. Allan Kardec, contenant : 1° les observations sur l'état du spiritisme ; 2° les instructions données dans les différents groupes ; 3° les instructions sur la formation des groupes et sociétés, et un modèle de règlement à leur usage. — Brochure grand in-8°, format et justification de la *Revue spirite.* — Prix : 1 fr. pour toute la France ; pour l'étranger, le port en sus.

IMITATION DE L'EVANGILE selon le spiritisme. — Contenant l'explication des maximes morales du Christ, leur concordance avec le spiritisme et leur application aux diverses positions de la vie. — Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

LE CIEL ET L'ENFER, ou la justice divine selon le spiritisme. Un fort volume in-12. Prix : 3 fr. 50.

OUVRAGES DIVERS SUR LE SPIRITISME (1)

Histoire de Jeanne Darc, dictée par elle-même à Mlle Ermance Dufaux, alors âgée de 14 ans. Grand in-18. Prix : 3 fr.; *franco*, 3 fr. 50 c.

Fables et poésies diverses, par un Esprit frappeur. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr.; *franco*, 2 fr. 50 c.

Réflexions sur le spiritisme, les spirites et leurs contradicteurs, par J. Chapelot. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Appel des vivants aux Esprits des morts, par E. Edoux. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c. — Lyon, bureau de la *Vérité*, 48, rue de la Charité.

Sermons du R. P. Letierce, réfutés par un spirite de Metz. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Réponse aux sermons du P. Nicomède, par J. Guérin. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Les Miracles de nos jours, par Auguste Bez. Prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 20.

L'Education maternelle, par Mme Collignon. Prix : 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Révélations sur ma vie surnaturelle (3e édition), par D. D. Home. 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 c.

La guerre au Diable et à l'Enfer, par Jean de la Veuze. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 10 c.

Comment et pourquoi je suis devenu spirite? par J.-B. Borreau. Prix : 2 francs.

Lettre d'un vieux spirite à un jeune avocat, par J.-B. Borreau. Prix : 50 centimes.

Almanach spirite pour 1865, 50 centimes; par la poste, 60 centimes.

Désarroi de l'empire de Satan, par A.-L. Salgues. Prix : 1 fr.

La pluralité des existences de l'âme, par André Pezzani. 1 fort vol. Prix : 3 fr. 50 c.

Entretiens familiers sur le spiritisme, par Mme Emilie Collignon. Brochure in-8°. Prix : 1 fr.; par la poste, 1 fr. 20. — Bordeaux, aux bureaux de l'imprimerie A. Lefraise, 56, rue Sainte-Catherine.

Les Ombres, méditations philosophiques, par Hilaire. Prix : 2 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

La Revue spirite. Paris, directeur-gérant, Allan Kardec; 1 fois par mois. — France et Algérie, 10 fr. par an.

La Vérité. Lyon; directeur-gérant, E. Edoux; hebdomadaire.—Lyon, 7 fr. par an; départements et Algérie, 9 fr.

L'Avenir. Paris; directeur-gérant, Alis d'Ambel; hebdomadaire. — France et Algérie, 9 fr. par an.

L'Echo d'Outre-Tombe. Marseille; directeur-gérant, P. Gillet; hebdomadaire. — France et Algérie, 10 fr. par an.

(1) Pour recevoir *franco* ces divers ouvrages, adresser le montant en bons sur la poste au nom du directeur-gérant.

Bordeaux. — Maison Chaynes et Malichecq, c. d'Aquitaine, 57.